Envoyé en préfecture le 07/02/2025
Reçu en préfecture le 07/02/2025
Publié le
ID : 035-223500018-20250207-ADGAJ2025012-AR

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Arrêté n°A-DG-AJ-2025-012

Désignation
pour exercer les missions de contrôle
sur les établissements et services sociaux et médico-sociaux et lieux de vie et d'accueil
du département d'Ille-et-Vilaine

LE PRESIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.313-13 et L.133-2 ;
VU le code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 portant élection de Jean-Luc CHENUT en qualité de Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

François LE LOSQ, contrôleur de l'action sociale au sein du service vie sociale de l'Agence départementale du pays de Saint-Malo, a compétence pour exercer toutes missions de contrôle sur les établissements et services sociaux et médico-sociaux et lieux de vie et d'accueil du département d'Ille-et-Vilaine, ainsi que sur leurs bénéficiaires, relevant de ma compétence.

Fait à Rennes, le 07 FEV. 2025

Le Président,

Jean-Luc CHENUT

Publié le 07/02/2025